

17 juin 2013 -17:18

Tax-on-web: état des lieux

A un mois de la clôture des déclarations d'impôt via Tax-on-web, ce sont déjà 1.320.000 déclarations qui ont été introduites en ligne. Soit 265.000 de plus que l'année passée au même moment.

Pour son dixième anniversaire, Tax-on-web enregistre une accélération des rentrées des déclarations. Au fil de ces 10 années, la convivialité de Tax-on-web, due aux nombreuses rubriques préremplies et à l'aide interactive au remplissage, a conquis de nombreux citoyens.

De plus, celui qui remplit sa déclaration via Tax-on-web suffisamment tôt recevra son avertissement extrait-de-rôle plus tôt. A cela s'ajoute que les déclarations des utilisateurs de Tax-on-web sont plus rapidement traitées que les déclarations papier. Deux bonnes raisons de remplir sa déclaration via Tax-on-web sans attendre la dernière minute.

Une autre constatation positive est que le citoyen utilise de plus en plus la carte d'identité (55 %) pour s'identifier, à la place des token (45 %).

L'année passée, ce sont 3.390.027 déclarations qui ont été introduites via Tax-on-web, en ce compris les citoyens qui font appel à un mandataire (expert-comptable, conseil fiscal, comptable-fiscaliste...) pour compléter leur déclaration.

Pour rappel : la date ultime de rentrée des déclarations est le 26 juin pour les déclarations papier et le 17 juillet pour les déclarations via Tax-on-web. Quant aux mandataires, ils ont jusqu'au 16 octobre pour compléter la déclaration de leurs clients via Tax-on-web.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be